

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Autrefois, M. Léon Blum était dans l'idéologie. Il est maintenant dans la réalité. Et ça fait une rude différence !

M. Léon Blum a demandé aux fonctionnaires d'être patients et modérés. Il a découvert depuis peu le prix de ces vertus pratiquées par les autres. Depuis qu'il est au pouvoir, ou, plus exactement, depuis qu'il a éprouvé au pouvoir la force infranchissable de certains obstacles... Entre autres, du manque d'argent.

A-t-il assez raillé ses prédécesseurs lorsqu'il leur a demandé d'invoyer cette misérable question d'argent, avant d'en arriver à déclarer lui-même aux camarades fonctionnaires : *Je ne peux pas vous octroyer les augmentations que vous réclamez pour cette simple raison que le budget est en déficit...* Ah ! il n'en est plus à prétendre que l'on s'enrichit en s'endettant et que la bonne manière de réaliser un solide équilibre budgétaire, c'est de dépenser sans compter...

Mais pourquoi cherche-t-il des excuses au lieu de reconnaître honnêtement qu'il s'est trompé ? Pourquoi ne pas avouer qu'il disait des bêtises aux temps où il était dans l'opposition et que l'expérience du pouvoir lui a révélé un aspect des réalités qu'il ne connaissait pas ? Pourquoi ne pas abjurer ses erreurs, répudier ses campagnes contre la misérable politique d'économies pratiquée par les ministères Laval et Sarraut, ses sarcasmes méprisants lancés contre les gouvernants qui avaient le courage de braver l'impopularité pour servir les grands intérêts du pays et ses excitations démagogiques aux agents de l'Etat qu'il poussait à l'indiscipline, à la résistance et même à la grève ?

Il devrait avoir le courage, lui, de ses contradictions. Ce serait un bel exemple de probité intellectuelle et d'une haute leçon d'honnêteté politique. Alors, il aurait le droit de demander aux autres de ne pas faire contre lui ce qu'il a fait contre eux à une époque où il n'avait pas encore senti qu'à cette place où il est maintenant les occupants successifs ont à servir, au-dessus de toutes les aspirations particulières, l'intérêt supérieur et permanent de la nation.

Cela nous aurait une autre allure que de vouloir faire admettre aux gens qu'on reste semblable à soi-même quand on prêche la modération après avoir si longtemps prêché la révolution !

Et cela lui donnerait bien plus d'autorité pour résister aux forces qu'il a lui-même déchaînées...

Nous aurons à revenir sur ce discours de M. Léon Blum qui suscite tant de réflexions. Mais avant de s'en prendre à des détails, il est une observation d'ensemble qui nous semble capitale.

Le président du Conseil rappelle aux fonctionnaires leur devoir de dévouement à l'Etat. C'est bien.

Mais il ne le fait pas au nom du pays. Il le fait au nom d'un parti. Et cela ne peut pas passer sans protestation.

Ainsi ce dévouement à leurs fonctions publiques, les agents de l'Etat le doivent parce que le gouvernement est socialiste. Sinon, ils n'y seraient pas tenus ! ! ! Que le pouvoir passe aux mains des radicaux ou des modérés, contre eux la résistance, la désobéissance seront licites et irréprochables... Autrement dit, les citoyens français n'auraient droit au bon fonctionnement des services publics que dans le seul cas où les ministres seraient socialistes ! — En vérité, cela est formidable et il y a là comme la suggestion d'une dictature bureaucratique sur le pays qui est bien dans la tradition tyrannique des partis collectivistes, mais qui ne serait pas supportée longtemps par les Français.

Mais, dira-t-on, s'il y a des fonctionnaires qui ne sont pas socialistes, comme c'est encore leur droit ! — Eh ! bien, ce ne sera plus leur droit. Voilà tout. Et c'est une autre conséquence de la position prise par

le président du conseil. Réfléchissez à ceci. Prétendre qu'un gouvernement socialiste a seul le droit de compter sur le dévouement des fonctionnaires, cela implique nécessairement que ceux-ci seront tous de son opinion ou feront comme s'il en était ainsi. Autant déclarer tout de suite que la présentation de la carte du parti S.F.I.O. sera exigée à l'entrée de toutes les administrations publiques.

Voilà où aboutit en somme l'argument oratoire de M. Léon Blum. Il sous-entend clairement qu'il n'y a aucune assimilation à faire entre son gouvernement et les autres et, après avoir laissé comprendre que si les agents de l'Etat étaient fondés à s'insurger contre ses prédécesseurs, il dit nettement que contre lui, ils n'en ont pas le droit.

Cette théorie néglige les droits du pays, car c'est tout de même pour lui que sont faits les services publics. Et les syndicats de fonctionnaires ne sauraient l'admettre sans répudier leur fameuse revendication de ce qu'ils appellent le droit commun. Nous devons, disent-ils, nos services dévoués à l'Etat. Après, nous sommes quittes envers lui et, hors de nos fonctions, nous entendons jouir d'une entière liberté d'opinion. En somme, ils réclament d'être des citoyens comme les autres...

Or, jusqu'à maintenant, les citoyens français ne sont pas astreints au « socialisme obligatoire ».

Les fonctionnaires se laisseront-ils passer ce joug ?... On verra ça !

En attendant, nous sommes les témoins passionnés et intéressés de l'effort qu'accomplit M. Léon Blum pour s'adapter à ses devoirs gouvernementaux sans démentir trop violemment ses actes et ses théories de militant. Il voudrait que son avènement fût un grand événement de la politique française. Il a rêvé d'être celui dont on dira qu'il s'était prévu lui-même puisqu'il a réalisé au pouvoir ce qu'il avait annoncé dans l'opposition. Et l'on devine en lui un débat cruel quand il est obligé de faire ce qu'il condamne. Alors, toutes les ressources de son esprit dialectique, il les emploie pour démontrer aux autres ce qu'il croit lui-même : à savoir qu'en refusant ce qu'il avait promis, il reste tout de même fidèle à ses promesses.

Chef-d'œuvre d'habileté, mais tâche impossible. L'art avec lequel il maquette ses contradictions et les supprime pas. Il était, dans l'idéologie, il est dans la réalité. Voilà toute l'affaire !

Un jour ou l'autre se posera telle question qui le mettra dans l'obligation ou de retourner d'où il vient ou de s'en séparer...

Qu'il prenne garde ! La question des fonctionnaires pourrait bien être de celles-là.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## La première féministe

Comment, à la veille, peut-être, de devenir électrices et éligibles, les femmes françaises n'ont-elles pas un souvenir, un témoignage de reconnaissance pour celle qui, voici 75 ans, força la première porte cadenassée par l'égoïsme masculin, celle qui alla conduire les femmes à toutes les avenues, lui ouvrir toutes les possibilités ?

C'est le 17 août 1861 que Mlle Julie Daubié (qui s'appelait aussi Victoire) passait son baccalaurat à Lyon. Ce n'était pas une simple épreuve, elle était considérable. Née en 1824 dans les Vosges, à Fontenoy-le-Château, Mlle Daubié appartenait à une vieille famille lorraine de très modeste condition ; benjamine de huit enfants, elle témoigna dès son plus jeune âge d'un rare esprit de suite. Elle passa son brevet élémentaire le 31 août 1844 : on voit que les examens étaient singulièrement plus tardifs que de notre temps ; les collégiens et lycéens ne partaient pas en vacances à la mi-juillet !

Dès 1844, Mlle Daubié se mit en tête d'être bachelière, la première bachelière de France. Il lui fallut 17 ans de démarches, non pour être reçue, mais pour être admise à subir l'examen. Elle s'était d'abord adressée à la Sorbonne, jusqu'en 1856. Reçue par le Conseil de l'Université de Paris, elle se rendit à Lyon où elle avait trouvé des défenseurs passionnés, notamment un professeur nommé Ariès Dufour qui réussit à intéresser le public et la presse à la cause de sa protégée. Et finalement, au début de 1861, la persévérante jeune fille obtint l'autorisation de se présenter aux épreuves de fin d'année. Elle s'y con-

## Informations

### Au Sénat

Le Sénat discute l'interpellation de M. Reibel qui demande à l'occasion de la double agression de Sartrouville quelles instructions le ministre de la justice a données aux procureurs généraux. M. Reibel indique que des manifestants coiffeurs ont saccagé des magasins de coiffure et frappé les patrons. M. Rucart, ministre, fait appel au bon sens de tous. La propagande par la violence n'a pas de place dans la démocratie. L'incident est clos.

Le Sénat discute et adopte le projet de loi concernant les emprunts-or.

### A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre a discuté le projet de loi tendant à accorder au Gouvernement, le pouvoir de modifier par décrets le tarif douanier et à renforcer les mesures contre le dumping.

Le projet, dit M. Eibel, donnera au Gouvernement les armes nécessaires pour défendre notre économie sur le terrain douanier.

Par 365 voix contre 217, la Chambre a adopté le projet prorogant jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1938 les pleins pouvoirs accordés au Gouvernement. La Chambre a également adopté un projet de loi prorogant pour deux ans la loi interdisant l'ouverture de nouveaux magasins à prix unique.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre a discuté le projet de loi relatif aux conditions collectives concernant les conditions de vente des produits agricoles. MM. Blanc, Martin, Duval, Monnet, ministre de l'Agriculture prennent part à la discussion du projet qui est renvoyée à jeudi.

### Au groupe radical-socialiste

Le groupe radical-socialiste de la Chambre a entendu une délégation de l'Association syndicale des courtiers de marchandises de la Bourse de commerce de Paris.

Le groupe a décidé de contresigner deux propositions de résolution de M. Paul Elbel, tendant l'une à substituer l'année de travail de 2.000 heures à la semaine de 40 heures, et l'autre à organiser l'achat des denrées alimentaires en excédent et leur distribution aux fractions sous-alimentées de la population française.

M. Jean Zay ministre de l'Éducation nationale assistait à la séance.

### La non-intervention en Espagne

Le Comité de non-intervention, qui s'est réuni lundi, a pris les deux décisions suivantes :

1. A partir de samedi prochain, les volontaires seront interdits en Espagne.

2. Le 6 mars, un contrôle quelconque sera appliqué.

On en conclut que Paris et Londres ont le vif désir de voir se continuer, jusqu'au 6 mars du moins, la non-intervention officielle.

### Accords franco-finlandais

Les gouvernements français et finlandais viennent de procéder à la signature d'une convention relative aux échanges économiques entre les deux pays pour l'année 1937.

Aux termes de cet accord qui apporte d'utiles aménagements au régime intérieur des échanges franco-finlandais, certains contingents nouveaux ont pu être accordés à la Finlande, qui de son côté a pu donner des assurances concernant les possibilités d'accroissement des ventes françaises dans ce pays.

### En Roumanie

Le roi Carol, de Roumanie, a donné l'ordre à M. Tataresco, président du conseil, de demander aux gouvernements intéressés le rappel des membres du corps diplomatique qui ont participé à la manifestation de la Garde de Fer.

Il s'agit des ministres d'Italie, d'Allemagne, du Japon et de Pologne qui ont assisté en uniforme aux obsèques de deux légionnaires de la Garde de Fer tués en Espagne dans les rangs nationalistes.

Mlle Daubié (Julie-Victoire) ne se contentait pas d'accumuler diplôme sur diplôme ; elle soutenait des idées d'une hardiesse redoutable, par exemple en une brochure intitulée « La tolérance légale du vice » et que la censure crut devoir interdire. Ce n'était pas comme on voit, une personne timide. Telle de ses thèses, qui nous paraît aujourd'hui bien anodine, faisait véritablement scandale sous le Second Empire.

Mlle Daubié était, en l'an peut dire, un précurseur.

Aline DEBRIVES.

### En Russie

M. Yagoda ancien chef de la Guépéou, la police politique soviétique, a été arrêté sous l'inculpation de participation dans un complot de contre-révolutionnaires et de trahison contre Staline. L'incarcération de M. Yagoda sera suivie par un nouveau nettoyage des rangs de la Guépéou.

### EN PEU DE MOTS...

— Le condamné à mort, Henri Chevallet, 25 ans, condamné à mort par la Cour d'assises de la Côte-d'Or, pour assassinat, a vu sa peine commuée par le Président de la République.

— Un paquet contenant le corps d'un nouveau-né, du sexe masculin, a été envoyé par la poste à une maison commerciale de Dublin. Le paquet venait de Leeds.

— Une masse considérable de neige s'est détachée de la montagne du Morio-ko (Japon) et a englouti une vingtaine de maisons dont une école. On a dégagé 75 cadavres.

— M. Mussolini, suivi d'un groupe de personnalités, a donné mardi matin les premiers coups de pioche à d'importants travaux entrepris en vue de l'exposition de Rome en 1941.

— Les conducteurs de tracteurs de la Compagnie générale de traction des voies navigables du Nord, se sont mis en grève, mardi. Ils demandent 24 jours de congé annuel au lieu de 15.

— Le Norvégien Birger Rund s'est adjugé l'épreuve du saut des championnats du monde de ski, à Chamonix, avec un bond de 65 m. 50.

## NOS ÉCHOS

### Le français en Perse.

On sait qu'un regrettable incident — qui n'aurait sans doute aucune suite fâcheuse — s'est produit entre la France et la Perse.

Il est bon, à ce propos, de rappeler que le français est la langue la plus répandue et la mieux connue parmi les classes cultivées de Perse. Tel professeur de l'Université de Berlin, invité un jour à faire une conférence et qui possède plusieurs langues, s'exprima en français.

Un voyageur peut s'entretenir en français avec la plupart des ministres, un certain nombre de députés et de fonctionnaires persans, non seulement dans la capitale, mais dans les autres grandes villes. A Téhéran, Isfahan, Chiraz, les noms de nos historiens et de nos philosophes sont familiers.

Et le français n'est pas seulement la langue des lettrés ; c'est aussi celle des affaires. On montre, à Téhéran, le texte de la fameuse convention Sinclair relative à l'exploitation des pétroles ; le document est rédigé en persan et en français ; en cas de contestation, c'est le français qui fait foi.

### Qu'ils y aillent.

On apprend de Moscou que le nouvel institut soviétique pour l'élegance vestimentaire a exposé dans des vitrines divers modèles d'habits de soirée qui ont provoqué un vif mouvement de curiosité parmi les passants.

Cent quatre-vingts personnes, paraît-il, sont allées essayer les modèles exposés, mais qui n'ont rencontré que peu de succès, bien qu'exécutés d'après des dessins de revues de modes étrangères. Au surplus, les prix sont prohibitifs, un habit de soirée coûtant plus de 5.000 fr.

M. Jacques Ducloux, vice-président moscovite de la Chambre française, peut se féliciter chaque jour davantage de ne point habiter le Paradis soviétique. Que lui eût coûté là-bas, étant donné l'amplitude de ses formes, le bel habit dont il est si fier ?

### Histoire vraie.

Le ministre-adjoint des P.T.T. anglais, assistant l'autre jour à un banquet, narra l'anecdote suivante :

« Le service des réclamations de mon département fut saisi, il y a quelque temps, d'une plainte d'un abonné qui avait à s'élever contre « l'impertinence » d'une employée. Celle-ci, interrogée, nia. L'abonné, non satisfait, insista. Sur quoi, le directeur du service des réclamations suggéra une entrevue entre le plaignant et l'employée. « L'entrevue eut lieu et huit jours plus tard les deux adversaires étaient fiancés. »

« Aujourd'hui, ajouta le ministre, ils sont mariés et elle peut être « impertinente » avec lui pour le restant de ses jours. »

### Doux pays.

Malgré toutes les questions posées aux autorités soviétiques, on ne peut rien apprendre sur le destin de Mme Sokolnikoff, dont le mari a été condamné à dix ans de prison dans le deuxième procès de Moscou.

Tout ce que l'on sait jusqu'à présent est que la femme de l'ancien commissaire-adjoint aux Affaires étrangères a été

### LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

## LA PETITE FRIPIÈRE

Les époux Mousquenère, assortis de leur fille Zélia, tenaient boutique de friperie au Quartier latin. L'homme, le col long et le teint vineux, de sa basse rouille éveillait les rues et les cours de Saint-Séverin à Saint-Médard ; la femme parfois le suivant, replette et glapissante ; l'enfant — quinze ans maigriots, vergetés et sournois — gardait la maison ou faisait les courses. On les appelait les trois Mousquenère. Quand le père rentrait avec sa rafle et son charretton mail grisé, les femmes s'employaient aussitôt à trier, nettoyer, recoudre, repasser, donnant du lustre aux cuirs, en ôtant aux étoffes. Dans le clair-obscur de la boutique, hâdes, frusques et nippes reparaient alors l'apparence du neuf.

Dès que l'étudiant pénétra chez Mousquenère, il éprouva la sensation que donnent le louche tripot et le cabaret borgne. Pis encore : tout ce qui, sous le coup de vent de la porte, baillait et gambillait aux crochets, aux patères, évoquait la détroque de cent pendus. Par bonheur, à travers la danse macabre, parmi les relets des vieux suifs, des benzines et des apprêts, passait, boucoulant tout cela, une chaude et rance odeur de soupe au lard. On pensait au « chabrol » et au vin violet du Cantal.

— Bonjour, Mademoiselle, M. Mousquenère n'est pas là ?

— Non, Monsieur, je suis seule. Mais je puis vous montrer nos différents articles... complets et smokings, capes et souliers, chemises et pyjamas, pull-over, etc.

— Merci. C'est M. Mousquenère que je désire voir à titre personnel.

— En ce cas, revenez ou asseyez-vous. Je m'occupe.

Il n'était pas mal, cet étudiant ; un peu trop sûr de soi, peut-être... Sans doute, il venait proposer quelque vente de bouquins ou d'effets... Au fond, ce petit air avantageux, c'était plutôt de l'inquiétude, de la nervosité, de l'impatience ; il devait être amoureux et dégarni de fric. Le 16 du mois, c'est fréquent... Son complet de bonne façon semblait un peu fatigué. « Si j'étais, se dit Zélia, de lui coller le croquet bleu à rayures auquel ma mère a donné le coup de fer, ce matin ? C'est sûrement sa taille... On verra bien s'il est fauché. »

Elle commençait de dévêtir un mannequin de carton en vantant le lainage anglais et la coupe française : il l'arrêta.

— Non, non, je n'ai ni l'intention ni le moyen pour le moment d'acheter quoi que ce soit... Croyez-vous que votre père tarde à rentrer ?

— Ça dépend, dit-elle, un peu piquée et le ton sec.

— Dites donc, vous, quand vous serez en ménage, si votre dame aime la chicane, elle sera servie.

Il rit. Elle était drôle, la petite fripière. On pourrait peut-être causer ; ça ferait passer le temps et revenir Mousquenère.

— C'est vrai qu'on vous appelle Zélia ?

— Oui. Comment le savez-vous ?

— Hum ! Des clients de la maison me l'ont dit.

— Vous en êtes ?

— Un peu, je commence... Autrement, ça va, les affaires ?... Oui !... Tant mieux pour vous et tant pis pour les autres... Quel est au juste votre rôle dans la firme, dans ce trio ? Votre père fait la basse, votre mère est un soprano...

— Et moi je vous dis : zut !

— Allons ! ne vous fâchez pas. Je plaisante et je n'en ai pas grande envie, je vous jure... Bref, je suis persuadé que vous avez des tas d'histoires à me raconter.

— Possible.

— Sûr. Dites-moi d'abord votre emploi.

— Ben, parfois je garde la boutique, comme vous voyez, le plus souvent je manie la brosse et le flacon de benzine. C'est amusant, ce travail, parce que ça commence par la fouille... Ben, oui, quoi ! Et il n'y a que les gens de notre métier pour explorer une poche à fond, la main grande ouverte, comme ceci... Dans notre clientèle, vous ne recueillez jamais un rond, c'est rien que des attr-

padés de parents, des notes de créanciers, des lettres d'amour...

— Des lettres d'amour ? releva brusquement le jeune homme, qui retrouva son air soucieux et crispé, mais vous ne les lisez pas, je pense, ces lettres ? vous le remettez à votre père ? Savez-vous s'il en a trouvé une adressée à M... ?

Le rire de Zélia avait couvert la question.

— Je ne les lis pas ! Avec ça que les occasions de rigoler sont si fréquentes... Je ne les lis pas !... Mais quand une amie passe, je l'invite à dépouiller le courrier... Eh ! bien, c'est triste à dire, Monsieur, ce sont les femmes qui sont les plus menteuses et les plus rosses. Ça vous étonne ?... Non ?... Ben ! vous en avez du cynisme !... Tenez ! pour peu que vous soyez au Quartier depuis un an ou deux, vous connaissez Liliane ? Elle est jolie, je vous l'accorde ; surtout, elle est organisée. Elle a au moins deux domiciles, des... comment ça s'appelle ? des pseudonymes (ça doit être des rabâtres), elle a... elle sait y faire, quoi ! Ah ! tous les pauvres types dont elle a bouleversé les études et la vie ! Il faut dire qu'elle les prend par tous les moyens, s'ils sont sentimentaux et de famille riche, par exemple ils sont frites. Elle a des lettres toutes prêtes pour tous les cas. Mais il y a en principalement quatre ou cinq d'irrésistibles et qui servent toujours.

— Quatre ou cinq quoi... ?

— ...servent toujours. Je les connais par cœur. La mercière d'à côté Hout... Tenez ! celle qui dit : « Mon grand chéri, on a écrit que la jeunesse est un don merveilleux — mais — les mémoires — sans l'amour et sans toi, que serait-ce ? Depuis que je t'ai rencontré... », etc., etc. Et celle qui commença ainsi : « Mon pauvre Loulou adoré, tu n'as plus le rond, me dis-tu... »

— « Mon pauvre Loulou »... Parlez franc, mademoiselle ! Où avez-vous lu ces lettres ? Où les avez-vous prises ?

— Prises ! Pourquoi pas volées ! Mon père, Monsieur, paye ce qu'il achète... Où je les ai vues, ces lettres ? Mais je vous l'ai dit ; dans les poches, dans cinquante ou soixante poches depuis plus de trois ans. Et la dernière, je l'ai trouvée pas plus tard qu'hier dans un complet bleu à rayures que mon père a rapporté et qui est quasiment neuf. Une affaire. C'est celui que je voulais vous montrer tantôt. Il vous irait à ravir.

— Faites voir... C'est celui-là ? Bon Dieu !

— Quoi ?

— Rien... Ces lettres, Mademoiselle, vous êtes certaine que ce sont toujours les mêmes ?

— Ah ! pas exactement : les prénoms changent. Hier, c'était Loulou, demain ce sera Dédé ; c'est quand même ballot et compagnie, quoi !

— Savez-vous, Mademoiselle, que c'est très grave, ce que vous affirmez là ?

— Très grave ? Vous voulez dire tor-dant, roulant — à se taper l'assiette par terre. Et vous ne connaissez pas tout. Ces babillards, où il y a des maximes et des pensées savez-vous qui les lui a faites, à Liliane ?... Tristan Carbo ! le bohème de la rue Grégoire-de-Tours, à raison de dix francs l'une. Allez le voir « Aux Trois Amis » ; pour un mandarin-citron, il vous les recitera.

L'étudiant s'était levé, très rouge.

— Vous partez, Monsieur ?

— Oui... Un rendez-vous... Je reviens... C'est dur, vous savez ? Merci quand même, Zélia.

— « Ah ! celui-là, pour un louf ! » se dit la petite fripière.

Figure-toi, expliqua-t-elle à son père un quart d'heure après, qu'il est venu un étudiant qui tenait particulièrement à te voir. J'ai essayé de lui faire prendre patience, mais il était pressé ; plus je lui en contais, plus il dansait sur sa chaise. C'est un type assez grand, brun, mat, avec une barbe en collier, à l'artiste. Il reviendra.

C'est chèrement, dit Mousquenère chuintant et le sourcil froncé par la réflexion, l'étudiant du chiquare Monge, chex lui m'a bajaran hier chon complet bleu. Ch'il veut le racheter, che tra choicchant francs de plus. Il a l'air d'un malin, che gaillard-là... Je me demande che qui peut bien le faire rigoler.

LÉON LAFAGE.

devant l'assiette abondamment garnie qui lui est offerte.

La vendeuse sourit : — Je complèterai ceux qui resteront. Clignement d'œil de Raimu : — Et si je n'en laisse point ?

Explication. — Dis papa, pourquoi, lorsqu'il vient, Poncè Octave me fait-il toujours voir des ronds de fumée ? — Pour fumer mes cigares.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## AVIS AUX VICTIMES DE LA GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS

L'Office national nous communique :

« L'Office national des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation met à nouveau, en garde les anciens militaires qui n'ont pas appartenu à des unités réputées combattantes, ou auxquels la carte du combattant indûment accordée a dû être retirée, contre les informations de plus en plus nombreuses publiées par de soi-disant groupements qui ne sont en réalité que des agences poursuivant un but intéressé. Les renseignements ainsi donnés sont pour la plupart tendancieux. Il s'ensuit que des démarches inutiles et parfois coûteuses sont entreprises, faisant naître des mécontentements qui doivent être évités. »

Il est rappelé que les Offices départementaux, seuls, possèdent les éléments exacts d'information et d'instruction.

Il est, en outre, précisé que les propositions de loi, qui ont été déposées sur le bureau de la Chambre des Députés, n'auront force de loi qu'après avoir été votées par la Chambre et par le Sénat. Tant que ce vote n'est pas intervenu, il est inutile pour les anciens combattants appelés à bénéficier, éventuellement, des mesures envisagées, de se mettre en instance.

De même, les Offices départementaux sont seuls qualifiés pour recevoir et instruire les demandes de prêts et de secours, qu'il s'agisse des pensionnés, des anciens combattants, des veuves de guerre, des ascendants de guerre ou des pupilles de la Nation.

Pour éviter des erreurs ou des retards, les postulants ont tout intérêt à envoyer directement leurs requêtes aux Offices départementaux.

### Armée

M. le lieutenant-colonel Klepper, lieutenant-colonel du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est désigné pour suivre du 1<sup>er</sup> au 20 mars 1937, au centre d'études tactiques interarmes à Versailles, le cours tactique des colonels d'artillerie.

### Médaille Militaire

La médaille militaire et attribuée au soldat J.-B. Bazailles, de la 17<sup>e</sup> section d'infirmeries militaires.

### Justice de paix

M. de Lestang, juge de paix de Martel et Vayrac (4<sup>e</sup> classe), est nommé juge de paix d'Amboise et Vouvray (Indre-et-Loire), 3<sup>e</sup> classe. Nos félicitations.

### Education physique

La médaille d'argent de l'Education physique est décernée à M. Salgues Marcel, à Cahors.

La médaille de bronze est décernée à M. Broquain, à Figeac. Félicitations.

### Encore un oubli !

L'« Officiel » publie, par département, la liste des personnes auxquelles, la médaille d'honneur des assurances sociales est décernée pour services rendus aux institutions d'assurances sociales.

Le département du Lot ne figure pas dans cette liste.

### Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

### LE DIMANCHE 21 FÉVRIER 1937 OU IREZ-VOUS ?

Vous irez au Lioran, vous irez aux plaisirs de neige et vous gonfler les poumons d'air pur, parce que, ce jour-là, P.-O.-Midi mettra un train spécial à marche rapide entre Rodez et Le Lioran et retour.

Vous profiterez de prix spéciaux, exceptionnellement réduits de : 30 fr. au départ de Rodez et Marcellac ; 25 fr. au départ de Cransac, Décazeville et Viviez ; 20 fr. au départ de Capdenac et Figeac ; 16 fr. au départ de Maurs.

Ce train spécial, dont l'horaire est indiqué ci-après, vous donnera un séjour au Lioran de huit heures, et vous pourrez participer ou assister au Concours organisé par le Ski-Club.

Faites comme tout le monde, profitez de l'occasion qui vous est offerte et allez goûter aux sports d'hiver.

**Horaire :** Rodez, départ, 6 h. ; Marcellac, 6 h. 29-6 h. 29 ; Cransac, 6 h. 54-6 h. 55 ; Viviez, 7 h. 04-7 h. 05 ; (en correspondance avec le train partant de Décazeville à 6 h. 50) ; Capdenac, 7 h. 24-7 h. 30 ; Figeac, 7 h. 39-7 h. 40 ; Maurs, 8 h. 02-8 h. 05 ; Le Lioran, arrivée, 10 h. 05.

Le Lioran, départ, 18 h. ; Maurs, 20 h. 06-20 h. 08 ; Figeac, 20 h. 38-20 h. 39 ; Capdenac, 20 h. 48-20 h. 54 ; Viviez, 21 h. 12-21 h. 13 (en correspondance sur Décazeville avec arrivée à 21 h. 53) ; Cransac, 21 h. 25-21 h. 27 ; Marcellac, 22 h. 01-22 h. 01 ; Rodez, arrivée, 22 h. 54.

### LES TRUFFES

A la foire de lundi, à Souillac, il y a eu un faible apport de truffes : 100 kilos environ qui ont été vendues de 45 à 50 francs le kilo.

Mardi, jour de marché à Lalbenque, il y a eu un apport de 2.700 kg. de truffes qui ont été vendues de 60 à 65 fr. le kilo.

### La déclaration des postes récepteur de radiodiffusion

Le ministère des P.T.T. communique la note suivante :

« Auditeurs de la radiodiffusion qui n'avez pas encore déclaré votre récepteur, vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mars seulement pour accomplir cette formalité sans qu'il vous en coûte le paiement de l'amende prévue à l'article 47 de la loi du 31 décembre 1936. »

« Mais à partir du 1<sup>er</sup> mars, le défaut de déclaration entraînera l'application d'une quintuple taxe : 75 francs, s'il s'agit d'un poste à galène, 250 fr. au minimum, s'il s'agit d'un poste à lampes. »

« Dépêchez-vous de vous mettre en règle, car les nouvelles pénalités seront strictement appliquées après le 1<sup>er</sup> mars. Allez donc sans délai verser votre redevance au plus prochain bureau de poste, vous ne paierez qu'une simple taxe et vous pourrez participer aux prochaines élections radiophoniques qui, rappelés-le, auront lieu du 20 au 27 février courant. »

### Le retrait des pièces de cinq francs petit module

Le Ministère des Finances communique :

Un arrêté, en date du 5 février 1935, a stipulé qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai 1937 les pièces de 5 francs en nickel du type provisoire (petit module), pesant 6 grammes, cesseront d'avoir cours entre les particuliers et ne seront plus admises en paiement dans les caisses publiques.

Ces monnaies seront échangées sans limitation de quantité jusqu'au 31 mai 1937 inclus, dernier délai, par le caissier payeur central du trésor, le receveur des finances de la Seine, les receveurs, percepteurs, les trésoriers payeurs généraux, les receveurs des finances, les percepteurs et tous les comptoirs de la Banque de France.

### Concours commun des Bourses (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> séries)

La date de clôture des inscriptions au concours commun des bourses (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> séries), précédemment fixée au 13 mars prochain, a été avancée de 1 mois, et fixée au 13 février courant (A.M. du 29 janvier 1937).

Les intéressés ayant été avisés tardivement de cette modification de date, les demandes d'inscription qui n'ont pas été encore établies seront néanmoins reçues à l'Inspection académique du Lot jusqu'au lundi 22 février courant (dernier délai).

### Mouvement des vins

Le mouvement des vins dans le Lot, pendant le mois de janvier 1937, a été le suivant :

Quantités de vins enlevés des chais des récoltants : 14.189 hectolitres.

Antérieurs : 24.552 hectolitres.

Total : 38.741 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 15.508 hectolitres.

Antérieurs : 37.611 hectolitres.

Total : 53.119 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 12.266 hectolitres.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 1<sup>er</sup> au 6 février 1937, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 4 hommes.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 12 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 4 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 10 hommes, 2 femmes. »

### Un de moins !

Lundi, M. Richard a tué un gros renard dans les bois de Petral (Esclauzels).

### Collision d'autos

Une auto conduite par M. Cancès, concierge à l'hôpital de Figeac, est entrée en collision avec l'auto conduite par M. Fabre, propriétaire à Miralasse (commune de Lamagdeleine).

Les dégâts matériels sont importants. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

### Contravention

Pour défaut d'éclairage réglementaire de son automobile, pour défaut de présentation de son permis de conduire et de la carte grise afférente à son véhicule, contravention a été dressée à M. Henri Ségala, de Prouilhac (commune de Gourdon).

### EDEN

JEUDI - SAMEDI et DIMANCHE (à 20 heures 45)

DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

La ravissante Jeanette MAC DONALD avec Nelson EDDY

la plus belle voix entendue à l'écran dans une magnifique opérette

La Fugue de Mariette

## A nos lecteurs A nos correspondants

Par application de la semaine de 40 heures, nos ateliers sont fermés le samedi à partir de midi. Ce jour-là, nous sommes donc obligés, par l'importance de notre tirage, de mettre le journal sous presse DÈS LE DÉBUT DE LA MATINÉE.

En conséquence : Nos clients de publicité sont priés de prendre note que toute annonce qui ne nous sera pas remise LE VENDREDI A MIDI ne pourra pas paraître dans le numéro du samedi ; Nos correspondants sont priés de prendre note que toute correspondance ou communication qui ne nous sera pas remise LE VENDREDI A 4 HEURES DU SOIR ne pourra pas paraître dans le numéro du samedi.

### LA LOTERIE NATIONALE 1937

Le tirage de la première tranche de la Loterie nationale de 1937 a eu lieu le mardi 16 février 1937, à la salle Pleyel, 252, faubourg St-Honoré, à Paris.

Les numéros finissant par 9 sont remboursés à 100 francs.

Les numéros finissant par 10 gagnent 500 francs.

Les numéros finissant par 37 gagnent 1.000 francs.

Les numéros finissant par 958 gagnent 5.000 francs.

Les numéros finissant par 938 gagnent 10.000 francs.

Les numéros finissant par 6.318 gagnent 50.000 francs.

Les numéros finissant par 78.276 gagnent 100.000 francs.

Les numéros finissant par 42.299 gagnent 100.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs :

830.947 — 259.072 — 109.677 — 619.717 — 306.076 — 471.622.

Les trois cent trente-six billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux des billets précédents gagnent chacun 5.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

179.722 — 821.647 — 337.369 — 777.986.

Les deux cent vingt-quatre billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux des billets précédents gagnent chacun 10.000 francs.

Le numéro 250.744 gagne 3 millions.

Les cinquante-six billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près celui de ce billet gagnent chacun trente mille francs.

### Palmes Académiques

M. Louis Marroufin, à Figeac, est promu officier de l'Instruction publique.

Sont promoteurs officiers d'Académie : MM. Blaizeau Fernand, à Castelnau-Montratrier ; Louis Martin, à Figeac ; Marcel Thomas, à Capdenac ; Armand Lala, à Figeac ; Jacques Parra, aux Quatre-Routes ; Pierre Médadié, à Gourdon ; Lugan, à Figeac ; Gabriel Cayrel, à Figeac ; Jean Besières, à Figeac ; Alexandre Cazard, à Leyme ; Mme Lacas, née Marie Borredon, à Figeac. Nos félicitations.

### Agresion

Mercredi matin, M. Murat, propriétaire à Cazes (commune de Duravel) passait à bicyclette, lorsque deux individus lui barrèrent la route. M. Murat descendit, mais, aussitôt, les deux individus le frappèrent à coups de poing.

Aux appels de M. Murat, les agresseurs s'enfuirent, mais ils ne tardèrent pas à être arrêtés par la gendarmerie. Ce sont les nommés Henri Latreille, 37 ans et Charles Gard, 33 ans, sans profession, sans domicile fixe. Ils ont été conduits à Cahors et ont été écroués à la prison.

### Probité

M. Jean Andrieu, propriétaire à Cézac, venait de passer le tabac et s'était rendu à la recette des tabacs, lorsque, sur le guichet du receveur, il trouva un billet de 1.000 fr.

M. Andrieu a déclaré aussitôt sa trouvaille.

### Contraventions

Pour renouvellement de leur carte d'identité, périmée depuis 1934, contravention a été dressée aux époux Javier, sujets italiens, cultivateurs à Présignac (Souillac).

### PALAIS des FÊTES

DU JEUDI 18 AU DIMANCHE 21 FÉVRIER à 20 heures 30 très précises

DIMANCHE (Matinée à 14 h. 30).

UN PROGRAMME FORMIDABLE

Deux grands films de Marcel Pagnol

MARIUS et FANNY

AVEC RAIMU, Pierre FRESNAY Orane DEMAZIS, CHARPIN

Prudent retenir ses places

Location gratuite. Tél. 276

LA SEMAINE PROCHAINE

Le film, par tout le monde, impatientement attendu

CESAR

avec toutes les vedettes de Marius et Fanny

## CAHORS

### ATTENTION !

L'habileté des escrocs est, nul ne l'ignore, incontestable. Chaque jour, un truc nouveau est... inventé et aussitôt mis à exécution. Infailliblement, à son début, il réussit et malheureusement fait de nombreuses victimes.

M. le Commissaire de police de Décazeville vient d'être informé par de braves commerçants de l'Aveyron, du truc tout nouveau qui a permis à deux femmes de se procurer d'intéressants bénéfices.

Ces deux femmes, à l'aspect nomade, arrivées en auto, sont entrées dans des magasins de la région et ont acheté pour trois ou quatre cents francs de marchandises.

L'achat conclu, elles dirent au commerçant : « Nous ne payons pas, en ce moment, car nous devons revenir avec un grand cirque qui va arriver un de ces jours. En attendant, gardez-nous la marchandise. »

Jusqu'à là, ça n'a pas d'importance. Mais avant de partir, une des femmes proposa au commerçant de la dentelle en disant : « Nous avons fait une forte commande, vous ne nous laissez pas partir sans acheter un peu de cette dentelle ». Et le commerçant consent, invariablement, à acheter de la dentelle qui est sans valeur et qu'il paie.

Et les deux femmes s'en vont. Inutile de dire qu'elles ne reviennent pas chercher la marchandise commandée.

Il paraît que ce truc a réussi chez plusieurs épiciers dans l'Aveyron et à Décazeville. Il est certain que dans d'autres régions il a également fait d'autres victimes.

C'est pourquoi M. le Commissaire de police de Décazeville a tenu à avertir et à mettre en garde les négociants des régions voisines contre pareille exploitation. Et comme le Lot est limitrophe de l'Aveyron, il est tout naturel que cet avertissement soit communiqué aux commerçants du département. Il est toujours désagréable d'être estompé, n'est-ce pas ?

L. B.

### CONFÉRENCE SUR LA CARBURATION FORESTIÈRE

L'emploi du « Gaz des Forêts » intéresse à divers titres les communes et les particuliers propriétaires de forêts, les entrepreneurs utilisant des moteurs, camions et tracteurs, enfin tous les usagers de l'automobile en général, sans parler des constructeurs.

Des voitures à gazogène, parfaitement au point à l'heure actuelle et fonctionnant soit au bois, soit au charbon de bois, circulent depuis un certain temps sur les routes de France.

L'économie réalisée, en ayant recours à la carburant forestière au lieu de se servir d'essence, peut être estimée à 75 0/0 en moyenne.

Le service forestier a été chargé par M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture d'organiser des conférences sur ce sujet d'un intérêt primordial.

Une conférence aura lieu à Cahors, le lundi 1<sup>er</sup> mars 1937, à 14 h. 30. Elle est placée sous le patronage de M. le Préfet du Lot et de la Municipalité de Cahors. Elle sera faite par M. Hug, Inspecteur adjoint des Eaux et Forêts à Toulouse et présidée par M. Gay, directeur des Services Agricoles du Lot, délégué de M. le Préfet.

Tous les usagers de l'automobile, les propriétaires de forêts, les agriculteurs, etc... sont invités à venir nombreux à cette réunion organisée pour eux.

L'entrée sera gratuite.

### Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

Les Anciens élèves du Lycée Gambetta qui désirent assister au banquet traditionnel ayant lieu cette année à l'Hôtel de l'Europe, le samedi soir, 27 février, sont instamment priés d'envoyer leur adhésion de principe avant le dimanche 21 février. Nos rappels que le prix du banquet est de 30 fr. (service compris) et que les adhésions peuvent être adressées au secrétaire de l'Association, M. A. Bergon, imprimeur.

### Accident de moto

M. Victor Bastide se rendait en moto à la pêche, lorsque, au pont de Cabessut, la moto dérapa et Bastide tomba sur le sol.

Dans la chute, contusionné au bras gauche et à la face il a reçu, à la pharmacie Lestrade, des soins nécessaires par son état qui n'est pas grave.

### Amicale du personnel des cafés

Les membres de l'Amicale du personnel des Cafés, bars, hôtels, restaurants sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu vendredi 19 février, à 21 h. 30, au Café du Champ de Mars.

### Mort subite

M. Blaty, propriétaire à Léobard, 75 ans, a été trouvé mort dans son appartement. Un médecin appelé a conclu à une mort naturelle par rupture d'anévrisme.

### AU ROBINSON

Dimanche 21 février

GRAND BAL

Matinée et soirée

avec le concours de l'Orchestre

Gaston ROUGIER

Prix d'entrée : 1 fr.

### AVIATION POPULAIRE

Le vendredi 12 février, M. Sadi-Lecoigne, le célèbre aviateur, plusieurs fois recordman du monde de vitesse, un des héros de la Guerre du Rif, Inspecteur général de l'Aviation populaire au Ministère de l'Air, est venu visiter le centre d'Aviation populaire de Cahors.

M. l'Inspecteur général, qui voyageait accompagné de l'aimable et gracieuse Mme Sadi-Lecoigne, a été reçu à l'aérodrome de Labéraudie par MM. Artigalas, président de l'Aéro-Club ; Cockempot, inspecteur d'Académie ; Colomb et De Barde, membres du Comité de gérance de l'Aviation populaire.

M. Orliac, représentant la Chambre de Commerce, s'était joint à ces Messieurs pour saluer au nom de sa Compagnie les distingués visiteurs.

Toutes les questions intéressantes de l'Aviation populaire, cette branche si nouvelle et si riche en promesses d'avenir, ont fait l'objet d'un examen approfondi.

75 demandes d'inscription d'élèves sont déjà parvenues ; 12 visites médicales ont été passées à Toulouse. Les consignes de piste ont été mises sous la direction de M. de La Hautière, le dévoué pilote instructeur que tant de sympathies entourent déjà.

Un avion « Caudron-Luciole » va être incessamment mis à la disposition du Club. Un « Planeur II-A » et un « Planeur 15-A », plus un « Salmson Cri-Cri 60 Hp » parviendront avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Des plans seront envoyés par les soins du Ministère afin que les élèves construisent eux-mêmes un Rouleur.

Ce sont là les témoignages tangibles de la satisfaction de M. Sadi-Lecoigne qui a vivement félicité les membres du Comité, tant pour leur dévouement que pour les brillants résultats obtenus et qui ne feront que s'affirmer.

M. Sadi-Lecoigne a promis de séjourner plus longtemps parmi nous lors de son prochain voyage à Cahors.

Cette visite, l'appui amical promis aux dirigeants, leur seront un puissant réconfort, il les consolera, si besoin était, de critiques dictées moins par le souci du développement de l'Aviation que par des sentiments sur lesquels il vaut mieux ne pas s'appesantir. [Communiqué.]

### Conseil de révision

Les opérations du Conseil de révision ont commencé lundi matin, à l'Hôtel de Ville, pour les étrangers au département et pour les conscrits du canton nord. Lundi soir, pour les conscrits du canton sud.

101 conscrits se sont présentés et ont été examinés.

Etrangers au département : Inscrits : 11, Service armé, 10 ; remis à séance de clôture : 1.

Cahors-Nord : Inscrits : 57, Service armé : 21 ; service auxiliaire : 1 ; ajournés : 5 ; exemptés : 4 ; engagés volontaires : 6 ; remis à séance de clôture : 20.

Cahors-Sud : Inscrits : 33, Service armé : 22 ; ajournés : 3 ; engagés volontaires : 5 ; renvoyés à séance de clôture : 3.

C'est le médecin militaire Galand qui a examiné les conscrits.

### Classes 1918-1919

Toutes les dispositions ont été prises pour l'organisation du banquet qui aura lieu le samedi 20 février à 19 h. 30 à l'Hôtel Dagès.

Les camarades qui n'ont pas encore versé leur cotisation sont priés de s'adresser aux camarades Batut, Café des Américains, à Pierre Roche, boucher, ou au camarade Astruc, peintre.

Le rendez-vous est fixé à samedi soir, 7 heures, Café des Américains.

### Accidents du travail

Mme Galot, femme de ménage chez Mme Amblard, rue du Portail-Alban, s'est blessée à la main droite, au cours de son travail. Elle a été soignée par M. le docteur Pénardier qui a estimé à 10 jours l'incapacité de travail résultant de cet accident.

### A qui l'alliance ?

Il a été trouvé une alliance. La réclamer au bureau du Journal.

### Les Sports

#### AVIRON CADURCIEN

##### Le Rugby à Cahors

Dimanche dernier la faible crue du Lot n'avait pas atteint, il s'en faut, le terrain de Rugby, aussi deux belles parties y furent-elles jouées.

La Quercynoise du Lycée Gambetta affronta les juniors de l'Avion Cadurcien et les battit de façon méritoire par 11 points à 6. Bravo les jeunes pour le bon esprit sportif qui vous anime.

Ensuite l'Avion I joua contre le Club sportif Albigeois et battit ce dernier par 13 points à 6 (3 essais, 1 but). Cette partie fut très correctement jouée par deux équipes en forme et de valeur sensiblement égale.

Si les avants Albigeois se montrèrent peu actifs, les lignes arrières cadurci

Aussi les dirigeants et joueurs de L.A.O.L. seraient heureux de nombreux supporters veillent bien accompagner l'équipe. En effet, elle serait moins seule sur les bords des rives du Cérou 111 et la présence des fervents du ballon rond de notre cité serait un réconfort moral appréciable.

Un autocar est prévu à cet effet. Le prix des places ne peut être fixé avant de connaître le nombre de supporters; néanmoins, nous espérons qu'ils seront nombreux pour aller encourager nos vaillants soccers.

Se faire inscrire au plus tôt chez M. Marmiesse François, secrétaire de L.A.O.L.

Le départ pour Carmaux aura lieu à 10 heures précises et les joueurs sont convoqués pour la même heure.

### Arrondissement de Cahors

#### Castelnau-Montrater

**Déclaration des revenus.** — Nous rappelons aux contribuables imposés à l'impôt sur le revenu et à ceux qui ont des bénéfices industriels et commerciaux imposés d'après leur bénéfice réel qu'ils doivent souscrire leur déclaration avant le 28 février 1937.

La mairie de Castelnau tient à la disposition des intéressés les imprimés nécessaires. Les commerçants admis au régime du forfait n'ont pas à souscrire de déclaration.

**Arrestation.** — Le 15 courant, les gendarmes de Castelnau en tournée à Pern ont arrêté la nomade Caplot Claudine, 24 ans. Cette femme avait été condamnée à deux mois de prison par le Tribunal correctionnel de Castres, le 28 février 1936 et était recherchée pour exécution de peine.

**Réveil Sportif.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

#### Les Junies

**Fête scolaire.** — Voici le programme de la fête scolaire qui aura lieu à l'école de garçons le dimanche 21 février à 20 heures.

1<sup>re</sup> partie : La bienvenue aux spectateurs, Huguette Bergon ; La ronde des papillons, les fillettes ; Les petits chats, les petits ; On purge belle-maman, les jeunes filles ; La ronde des métiers, les petits ; Les deux barrières, les fillettes.

2<sup>e</sup> partie : Les clochettes d'amour (chant), les jeunes filles ; La gramme (comédie de Labiche), les jeunes gens et une jeune fille ; Les manans (chant), Marie-Rose Panouze ; Le Lorient (pièce militaire), les jeunes gens ; La ronde des grand-mères, les jeunes filles.

#### Lalbenque

**Obsèques.** — Vendredi 12, le personnel enseignant du canton de Lalbenque a tenu à accompagner à sa dernière demeure, à Belmont-Sainte-Foy, la dévouée mortelle de M. Pouzergues, ancien instituteur, inhumé dans le caveau de famille. Natif de Belmont-Sainte-Foy, très jeune, il avait été nommé dans son pays natal, où il y avait pris sa retraite.

Depuis quelque temps, il s'était retiré auprès de ses enfants à Montauban. Il s'est éteint à l'âge de 84 ans.

Nous prions Mme Veuve Pouzergues, son épouse, Mme et M. Carrières, fille et gendre, instituteurs en retraite et Maire de Vaylats et leur fille, d'agréer l'expression de nos condoléances.

**Football-Association.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

#### Luzach

**Syndicat des chasseurs et propriétaires.** — Dimanche, 21 février, à 14 heures, le Syndicat des chasseurs et propriétaires de Luzach, tiendra son assemblée générale à la mairie.

Le Syndicat qui compte cinq années d'existence a adressé à chaque chasseur une longue circulaire sur laquelle il est fier d'indiquer tout ce qui a été fait depuis sa fondation.

Néanmoins, tout n'a pas été fait ainsi qu'en témoigne l'ordre du jour chargé :

1. Compte rendu du trésorier pour l'exercice 1936 ; 2. Renouvellement du bureau ; 3. Décisions à prendre en ce qui concerne :  
a) la divagation des chiens ; b) la

répression plus énergique du braconnage ; c) le respect plus scrupuleux encore des réserves par les chasseurs et par les chiens ; d) le respect des récoltes ; e) la recherche d'une solution pour faire disparaître complètement le furet ; f) les empoisonnements ; g) l'organisation de battues, etc., etc.

Autant de questions importantes pour la prospérité de notre chasse. Nul doute qu'en raison de la date et de l'heure choisies, très nombreux seront les chasseurs qui assisteront à cette importante réunion.

**Capture.** — M. Loubières, un des excellents chasseurs de notre Société vient de capturer un superbe renard de 15 livres.

Toutes nos félicitations.

#### Montcuq

**Grand match de football.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

#### Puy-l'Évêque

**Société des pêcheurs à la ligne.** — Les membres de la Société se sont réunis en Assemblée générale samedi dernier, Café de l'Orphéon, pour procéder au renouvellement de leur Bureau. A l'unanimité le Bureau sortant a été réélu en entier et comme Président d'honneur M. Maxence Rolles, Député, propriétaire à Bèlafas.

Le Président donne des explications à l'Assemblée sur le dernier réempoisonnement fait par la Société. Une somme de 800 fr. a été consacrée à l'achat de superbes alevins de carpe Cuir et de carpe Royale qui ont été immergés dans notre bief, moitié à la Calle, moitié à Dynyét. Ce poisson, très prolifique et très résistant, grossit rapidement et est tout désigné pour prospérer dans notre rivière.

La Société, à cette occasion, fait appel à tous ses adhérents pour leur recommander de ne pas détruire encore ces nouvelles espèces et de les rejeter à l'eau si par hasard ils en prenaient à la ligne.

Le garde-pêche et la police seront chargés de veiller au respect de cette recommandation et contravention sera dressée chaque fois que les prises faites ne mesureront pas les 14 centimètres réglementaires de l'œil à la naissance de la queue.

#### Prayssac

**Orphéon de Cahors.** — Ainsi qu'il a été déjà porté à la connaissance du public, par un précédent communiqué, l'Orphéon de Cahors et l'Orchestre Symphonique se rendront à Prayssac, le 21 février prochain, pour y donner, à 20 h. 45, au bénéfice de l'Hospice de cette ville, sous la direction de M. Gustave Barreau, un grand concert, agrémenté de deux pièces en un acte, dont voici le programme :

Programme. — 1<sup>re</sup> partie : 1<sup>o</sup> A. Fils de Brave Marche, L.-P. Montié ; B. Sérénade, F. Lehar (Orchestre). — 2<sup>o</sup> A. Rouets d'Hier et d'Aujourd'hui, Bèlman ; B. Chansons d'ancêtres (chœur Orphéon), St-Saëns. — 3<sup>o</sup> Fantaisie sur la Vierge Joyeuse, F. Lehar (Orchestre).

4<sup>o</sup> M. Montaudé dans ses chansons comiques. — 5<sup>o</sup> Aimer, boire, chanter, Strauss (valse chantée par l'Orphéon). — 6<sup>o</sup> Asile de nuit, comédie en 1 acte ; le Directeur, M. Montaudé ; Ma Soupe, M. Barreau ; Haps, M. Bourrières. — Entr'acte. — 7<sup>o</sup> A. Air de Mireille, Gounod ; B. Toujours sourire, F. Lehar, M. René Vialard.

2<sup>e</sup> partie : 1<sup>o</sup> A. Les Guerriers, St-Saëns ; B. Chansons patoises, X. (Orphéon). — 2<sup>o</sup> Sélection sur Mignon, A. Thomas (Chœur Soli et Orchestre). — 3<sup>o</sup> M. Frémeau, chanteur à voix. — 4<sup>o</sup> M. J. Aldhy, dans son répertoire. — 5<sup>o</sup> A. Arioso du Roi de Lahore, Massenet ; B. Benvenuto Cellini, Diaz, M. Babouline. — 6<sup>o</sup> M. René Barreau, dans son répertoire. — 7<sup>o</sup> J'ai dormi ma femme, comédie en 1 acte ; a) Marie-Louise, Mme Bourrières ; b) Maurice Briquet, M. Bourrières ; Jules Parradin, R. Barreau.

Sur le piano, Mme Bourjade, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Toulouse.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

**Réglementation des heures des marchés.** — Par arrêté de M. le Maire de Figeac, en date du 28 novembre 1936, approuvé le 30 par M. le Sous-Préfet, la vente du bétail sur

les champs de foire, les jours de foire, doit avoir lieu aux heures suivantes :

Pendant le mois de novembre, de décembre, de janvier et de février : porcs, 9 heures ; veaux, bœufs et vaches, 10 heures.

Toute transaction effectuée avant les heures fixées ou en dehors des emplacements désignés est rigoureusement interdite.

Cette réglementation entrera définitivement en vigueur le 15 mars prochain.

**Médaille de l'Assistance publique.** — La médaille d'honneur pour services exceptionnels rendus à l'Assistance publique a été décernée à Mlle Lablanquie, employée à l'hôpital-hospice de Figeac. Nos vives félicitations.

**Mariage.** — Notre charmante compatriote, Mlle Elise-Fernande Galabert, fille du négociant bien connu de l'avenue de Toulouse, vient de se marier avec M. Marcel-Lucien Blanchon.

Aux époux et à leur famille, nous adressons nos vives félicitations.

**Syndicat des Instituteurs du Lot et « l'Oustal », Auberge de la Jeunesse.** — La section du Lot a accordé une subvention de 100 francs à l'Auberge de la Jeunesse « l'Oustal », de Figeac.

Nos vifs remerciements à nos maîtresses et maîtres laïques syndiqués pour leur geste de solidarité et d'encouragement.

**Protection des enfants du premier âge.** — M. le docteur Cantaloube a été nommé par arrêté préfectoral médecin-inspecteur de la quinzième circonscription du service de la protection des enfants du premier âge, en remplacement de M. le docteur Négrier.

Par le même arrêté, M. le docteur Cantaloube a été nommé médecin-directeur de la consultation des nourrissons de Figeac, en remplacement du docteur Estève, décédé. Nous adressons au docteur Cantaloube nos cordiales félicitations.

**Spectacles.** — Family-Ciné : Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée, un film émouvant : « J'étais une espionne », avec Madeleine Carroll, Conrad Veidt et Herbert Marshall. Un comique « Roman d'amour d'un innocent ». Actualités. Théâtre municipal : Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée : « Une nuit d'Amour » avec Grace Moore et un comique « Les chevaliers de la femme » avec Laurel et Hardy. Actualités.

#### Cajarc

**Livraison des tabacs.** — Les 10, 11 et 12 février ont eu lieu à Cahors la livraison des tabacs pour Cajarc. Les planteurs sont satisfaits des prix attribués par les expertises.

**Grave accident.** — Les deux ouvriers électriciens Pradelle et Prat, employés à la Cie Electrique qui éclaire Cajarc, étaient occupés à réparer sur la ligne à haute tension de Calvignac à Cajarc. Le pylône sur lequel ils travaillaient s'est brisé, entraînant les deux ouvriers. Pradelle a eu les deux jambes et un bras brisés. Il était jeune marié depuis un mois environ. Prat a de nombreuses contusions qui nécessiteront un repos d'une quinzaine de jours. Sur l'avis du D<sup>r</sup> Arjac, de Cajarc, ils ont été transportés à l'hôpital de Cahors pour recevoir les soins que nécessite leur état. Nous leur souhaitons une aussi prompte guérison que possible.

#### Thémines

**Année creuse.** — Un seul futur soldat se présentera au conseil de révision par suite des années creuses, Marty Georges, du bourg.

**Le carnaval.** — Un bal au café Pradié a commémoré le passage de Messire Carnaval qui semble passer inaperçu dans beaucoup de nos campagnes, et c'est bien dommage.

### Bureau à vendre

pour cause de double emploi

S'adresser au Bureau du Journal

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

**Exposition artisanale de Toulouse.** — Nous apprenons avec plaisir que Mme J. Picou, de la Peyrugue, près Gourdon, vient de remporter un nouveau succès à l'Exposition artisanale organisée par la municipalité de Toulouse, du 6 au 20 décembre dernier, pour ses travaux sur cuir repoussé (diplôme de collaboration, mention bien).

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

#### Salviac

**Conseil de révision.** — Les opérations du conseil de révision eurent lieu à Salviac le 15 février, à 9 h., sous la présidence de M. Demange, sous-préfet de Gourdon assisté de MM. Orliac et Cambornac, conseillers généraux.

Les classes issues de la période de la guerre fournissent peu d'élèves ; 13 jeunes gens furent seulement présentés et examinés. Voici les résultats. Service armé : 7. Service auxiliaire : 2. Ajournés : 4.

Mais où sont les nombreuses classes d'antan ? Le soir quelques vieux conscrits, toujours les mêmes « vieilles branches » enthousiastes se donnèrent rendez-vous à l'hôtel Evraud pour fêter l'anniversaire de leur tirage au sort.

**Le téléphone automatique rural.** — Nous apprenons avec plaisir que sous peu de jours, vraisemblablement dans le courant du mois de mars, le nouveau service téléphonique, dit téléphone automatique rural, fonctionnera en notre ville. Les communications pourront ainsi s'établir tout au moins par les abonnés plus rapidement et à meilleur compte à toute heure du jour et de la nuit.

### Dernière heure

#### La libération de la classe

De Paris. — La libération des militaires engagés par devancement d'appel, en avril 1935 et astreints à deux ans de service aura lieu le 26 mars 1937. En ce qui concerne les autres militaires de la même classe, la libération reste fixée au 10 avril 1937.

#### Exécution capitale à Dijon

De Dijon. — Ce matin, à l'aube, a eu lieu l'exécution de Gouclouliakoff, condamné à mort par la Cour d'assises de la Côte-d'Or, pour assassinat des frères Domot et de leur domestique.

#### Au Conseil Supérieur des chemins de fer

La Commission permanente du Conseil supérieur des Chemins de Fer a adopté les nouvelles dispositions relatives à la délivrance et à l'utilisation des billets populaires de congés annuels qui ont été créés l'an dernier afin de faciliter le jeu de la loi sur les congés payés.

#### En Espagne

Sur le front de Madrid, des avions nationalistes ont survolé la ville et lancé des bombes. Plusieurs quartiers ont été atteints. Il y a eu 11 morts et 60 blessés. L'immeuble de l'ambassade de Belgique a été endommagé.

#### A la Chambre

De Paris. — Ce matin, la Chambre a voté un projet de loi portant création de nouveaux emplois au ministère du travail.

#### M. Herriot souffre de la grippe

M. Edouard Herriot, président de la Chambre, atteint de grippe, se trouve obligé d'observer un repos de quelques jours.

### REMERCIEMENTS

Les familles VIALA, METAIRIE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

#### Monsieur Julien VIALA

### PROCHAINEMENT

#### La Maison

## BÉDUÉ-CAINE

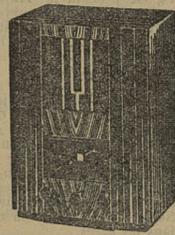
MODES EN GROS

ouvrira

101, Boulevard Gambetta (en face le théâtre)

### UN MAGASIN DE DÉTAIL

Choix incomparable Prix imbattables



Super T. O. Agence exclusive DUCRETET-THOMSON

### Station Service Radio

## A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch - CAHORS - Tél. 225

#### Sans Filistes ceci vous intéresse :

Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les réparations les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de ..... 425  
Super 5 lampes, toutes Ondes... 890

### APÉRITIF A LA GENTIANE



Pourquoi donner la préférence à LA SUZE parmitous les apéritifs qui vous sollicitent ?

PARCE QUE la Suze est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche.

PARCE QUE la racine de gentiane est recommandée pour stimuler l'appétit et ranimer les forces.

PARCE QUE pour bien se porter et vivre longtemps il est indispensable d'en prendre un verre avant chaque repas.

LA SUZE se boit pure ou étendue d'eau. Pour en diminuer l'amertume vous pouvez y ajouter du cassis ou du sirop de citron.

### L'AMIE DE L'ESTOMAC

#### Un véritable progrès

est celui qui consiste à faire soi-même pour 4 fr. 95 seulement un litre d'excellent vin fortifiant avec la Quintonine. La Quintonine est un extrait concentré qui tonifie le sang, les nerfs et guérit la faiblesse, la fatigue, l'anémie et la neurasthénie. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

#### Ouvrières demandées

pour la Boyaderie  
S'adresser aux Abattoirs

#### Puissante Compagnie alimentaire

Demande pour Gourdon, Figeac et Capdenac, Représentants, Dépositaires. Dames, hommes, pour clientèle particulière et livraisons domicile. Situation intéressante, fixe, commission. Ecrire : B. R., 42, rue E.-Zola, CAHORS (Lot).

#### A VENDRE

#### Cheval Percheron

1 m. 64, cinq ans, dressé seul et à deux pour labours et tous travaux  
S'adresser au Bureau du Journal

Feuilleton du « Journal du Lot » 10

## L'Alouette

PAR

### F. de BAILLEHACHE

Elle le suivit vers la salle de danse. — A tout à l'heure, fit Kriakos, avec une mimique de désappointement.

— A tout à l'heure, répondit-elle avec un regard incertain.

Elmira et Constantin surgirent aux côtés de Démètre :

— Tu crois qu'elle fera l'affaire ? demanda la jeune femme à voix basse.

— A la perfection, fit Démètre. C'est une fortune. Tu as bien travaillé. Merci.

— Elle a du flair, remarqua Constantin avec orgueil.

— Comme un sourcier ! ironisa la jeune femme. Nous verrons ce que ma trouvaille donnera.

— Celle de l'an dernier a bien donné, fit le banquier. Et elle donnera encore un peu, en serrant la vis.

— Ne te fais pas pincer les doigts avec ton serrage, dit brutalement l'ingénieur.

Constantin éclata de rire : — Ce n'est pas à moi qu'il faut donner des conseils de ce genre. J'ai

l'habitude. Surtout quand la femme est jolie.

— Celle-ci est très jolie et aussi très jeune ; donc inexpérimentée, dit Elmira.

Pierre Robur passa en dansant. Il était si heureux de tenir dans ses bras celle qu'il aimait.

— Ravissante, la robe ! répéta intentionnellement Elmira.

Robur racontait tout en dansant : — Depuis que vous nous avez quittés, j'ai plusieurs nouvelles clientes. Votre succès nous a fait de la publicité quand même.

— Tant mieux ; je suis bien contente.

— Sauf le chagrin que j'ai de ne plus vous avoir chez moi, je suis très satisfaite. Ma seur est installée à Nice et vend beaucoup. Je pense à déménager. Il faut à une maison de couture un quartier plus aéré...

Elle n'écoutait plus. Que lui importait l'adresse de la maison Robur ou le succès de Mlle Joséphine ? Elle était ivre de sa propre beauté dans cette robe merveilleuse, ivre des compliments reçus, du succès obtenu, de l'admiration qu'elle suscitait.

Ils étaient nombreux à présent, ceux qui venaient la féliciter, l'inviter, mais aucun n'avait le chic étrange et énervant de Démètre Kriakos. Le cœur de la jeune fille se serrait d'émotion quand elle regardait le beau garçon aux yeux de gazelle. Quelle prestance et qu'il était bien mis.

Tandis que Robur racontait simplement les menus faits de la vie quotidienne de sa maison qu'il allait agrandir, Henriette songeait à la voix sonore et basse, comme une cloche, du jeune ingénieur. Jamais elle n'avait aimé Pierre. Autrefois, elle était flattée de se voir courtisée par le patron... La jalousie de ses camarades servait de condiment à cette innocente amourette.

A présent, elle le trouvait sot, maladroit pour la danse, banal comme un commis de manutention, bavard... Elle voyait le trio des Grecs la suivre des yeux et elle buvait leur admiration qui la grisait dangereusement. Si elle n'avait voulu, par coquetterie, montrer à Démètre qu'un autre homme lui faisait la cour, elle aurait froidement dit à Robur :

— Vous m'ennuiez à mourir ! Au revoir !

Mais il fallait attirer le nouveau courtisan. Alors, sans rien écouter, elle faisait des sourires, riait parfois aux éclats en rejetant la tête en arrière, comme elle le voyait faire aux jeunes femmes qui ont du succès.

Pour une minidette, avoir du succès, sortir avec des hommes élégants, rouler dans de jolies voitures, porter de beaux vêtements, c'est le bonheur. Riquette était encore très minidette facile à éblouir.

Enfin, elle put se débarrasser de Pierre, qui dut faire la conversation avec un gros homme très influent.

La tête haute, un demi-sourire de

déesse fatiguée sur les lèvres, les hanches un peu chaloupantes, pareille à un mannequin, Henriette traversa une des salles, entre deux danses. Dans son sillage, elle percevait des chuchotements.

— Nuit d'été, de Jean Poirier.

— Jolie fille...

Elle venait d'apercevoir Mlle Berteau, si influente chez Jean Poirier, et se dirigea vers elle, heureuse d'avoir un but sous tant de regards.

— Bonsor, Mademoiselle, dit-elle. Je viens vous remercier pour *Nuit d'été*... Quelle joie ! Aussi, vous voyez, je la montre... Etes-vous satisfaites de moi ?

La « seconde » lui tendit la main :

— Vous êtes ravissante, et vous présentez parfaitement. Je demanderai à M. Jean Poirier qu'il vous prenne comme mannequin libre... Vous faites très distinguée et vous avez des relations élégantes.

Mannequin libre !!! Cela voulait dire que la maison l'habillerait tout à fait. Matin et soir, en semaine et le dimanche, elle aurait des toilettes... Et puis, elle irait aux courses, aux réunions sportives, à Deauville, à Vichy...

Le rêve... Le rêve...

Elle ballutait :

— Comme vous êtes bonne, mademoiselle Berteau ! Je suis si contente que vous soyez satisfaite !

Un jeune homme falot s'approchait, intimidé :

— Mlle Ménadier, n'est-ce pas ?

Elle eut envie de le claquer, tant elle était déçue de ne pas voir le beau Grec ; mais elle fit un sourire de reine :

— Oui, Monsieur, je ne vous connais pas.

Le bon jeune homme soupira :

— Oh ! si Mademoiselle, j'ai déjeuné chez vous l'année dernière, le jour de la sainte Ursule, je me rappelle...

— Ah ! le jour de la sainte Ursule ? Et quand est-ce ?

— Le 21 octobre... avec M. Médanier, votre papa... Je suis sous ses ordres, au ministère, il m'a dit que vous seriez ici ce soir... Mais vous êtes si belle que je n'osais pas vous reconnaître...

Elle écoutait à demi, tout son espoir tendu vers Démètre... qui ne venait pas. Elle minauda :

— Vraiment... Papa vous a dit... Ma robe est si belle...

— Si vous vouliez bien consentir à danser une danse avec moi... Je serais si heureux.

Elle le toisa, simplet et pauvre, le front et les mains moites, un pincenez d'or accroché à l'oreille par une chaînette dorée. Il semblait avoir loué son habit. Pour rien au monde, elle ne se serait montrée à son bras :

Elle rit :

— Danser ? Ce serait avec plaisir, mais on m'a interdit de danser souvent à cause de ma robe. Ça l'abîme tellement !

— Je mettrai mon mouchoir sous

la main ! expliqua le bon jeune homme en rougissant.

— Même avec un tapis de table, fit-elle en riant plus fort, Merci de l'intention, Monsieur.

— Benoît Chaumont, Mademoiselle !

— Au revoir, M. Chaumont, dit-elle d'une voix suave.

La conquête totale de cet inoffensif employé de son père, l'amusait. Elle passa, nonchalante, il resta sidéré.

Enfin, un pas léger et glissant la rejoignit :

— Je vous cherche depuis une heure ! murmura le beau Grec avec une moue d'Adonis.

Elle pensa qu'elle l'attendait, en circulant en plein milieu des salles, depuis plus longtemps encore.

— Il est tard, dit-elle.

— Oh ! à peine deux heures !

